



Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 26 février 2024, à 14 h.

NOMINATION DE MEMBRES AU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC DES ÊTRES HUMAINS (CÉRÊH)

CONSIDÉRANT l'article 68 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains;

CONSIDÉRANT la résolution 2021-CA682-03.01.04-R7596 (26 avril 2021) nommant Lise-Anne St-Vincent, professeure au Département des sciences de l'éducation, à titre de personne possédant une expertise dans le domaine de l'éthique, au comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains, pour un premier mandat de 3 ans débutant le 26 avril 2021 et se terminant le 25 avril 2024;

CONSIDÉRANT la résolution 2020-CA676-03.04-R7507 (28 septembre 2020) nommant Clayton Peterson, professeur au Département de philosophie et des arts, comme membre du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains, à titre de professeur actif ou ayant été actif en recherche et versé en éthique, pour un premier mandat de 3 ans débutant le 28 septembre 2020 et se terminant à la date de la réunion du conseil d'administration de septembre 2023;

CONSIDÉRANT la démission, prenant effet le 30 septembre 2021, de Clayton Peterson;

CONSIDÉRANT que le poste de professeur actif ou ayant été actif en recherche et versé en éthique est vacant depuis le 1er octobre 2021;

CONSIDÉRANT l'échéance du mandat de Lise-Anne St-Vincent le 25 avril 2024 à titre de personne versée en éthique;

CONSIDÉRANT la résolution CEREH-23-303-06.01 (20 octobre 2023) du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains recommandant la nomination de Lise-Anne St-Vincent, professeure au Département des sciences de l'éducation, à titre de professeure active ou ayant été active en recherche et versée en éthique;

CONSIDÉRANT la résolution CEREH-23-303-06.02 (20 octobre 2023) du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains recommandant la nomination d'Eddy Larouche, psychologue, à titre de personne versée en éthique;

CONSIDÉRANT la recommandation de la commission des études (2024-CE654-03.07-R6242, 6 février 2024);

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

1. de nommer Lise-Anne St-Vincent, professeure au Département des sciences de l'éducation, à titre de professeure active ou ayant été active en recherche et versée en éthique, pour un premier mandat de trois ans, soit du 26 février 2024 au 25 février 2027;
2. de nommer Eddy Larouche, psychologue, à titre de personne versée en éthique en remplacement de Lise-Anne St-Vincent, pour un premier mandat de trois ans, soit du 26 février 2024 au 25 février 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

M^e Éric Hamelin
Secrétaire général